

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT RIGOMER-DES-BOIS
COMMUNE DE VILLENEUVE EN PERSEIGNE
PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
SÉANCE DU VENDREDI 22 JUILLET 2016



L'an deux mille seize, le 22 Juillet à 20h30, s'est réuni le conseil communal sous la présidence de M. Jean-Marie FIRMESSE, maire délégué.

Étaient présents : Mmes CANTE, NOUZILLE, CHARPENTIER, Mrs JEGO, CAMUS, GOMMARD, PELÉ, GAUTIER et LOISON.

Absent : M. MOUSSAY

Convocation du 15 Juillet 2016

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT :

Le compte rendu du conseil communal du 13 Avril 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

POINT SUR LES CHANTIERS ET PROJETS EN COURS

Délibération n° 160722-01

Monsieur le maire délégué énumère les différentes opérations engagées :

- ✓ Aménagement du Buisson : le cabinet Paysages Concept a élaboré un avant-projet. Le premier chiffrage étant supérieur au montant prévu, une réunion de travail a eu lieu le 8 Juillet pour déterminer les économies possibles. L'objectif visé est d'arriver à un montant inférieur à 400 000 € HT.

L'avant-projet présenté, avec les économies évoquées, est approuvé par les membres du Conseil Communal.

Ceux-ci ont eu également connaissance des courriers reçus suite aux premières demandes présentées par Monsieur le maire de Villeneuve en Perseigne :

- De la Préfecture pour le déplacement du radar : la demande sera revue après les travaux,
- Du département de la Sarthe dans le cadre des aides aux travaux de sécurité sur les routes avec le produit des amendes de police : un certain nombre de préconisations nous sont imposées. Francis Loison pense que le bureau d'études devait être informé des contraintes réglementaires inhérentes au projet.
- Une demande de dotation d'action parlementaire a été envoyée à Monsieur Vogel, sénateur de la Sarthe. Celui-ci a indiqué que les crédits 2016 étaient épuisés, et que les demandes pour 2017 seraient examinées en Avril. Le conseil propose de contacter Monsieur Le Mener.

L'aménagement de l'accès à la salle communale devra inclure la réfection de la clôture existante, de façon à en sécuriser les abords tout en s'intégrant dans l'aménagement prévu.

- ✓ Travaux à la Maison de Gaston Floquet : Marthial Gommard rappelle les impératifs de réalisation et de délais pour les travaux de réfection du plafond de la salle d'exposition. Il évoque son investissement personnel ainsi que celui de l'employé communal dans les travaux de finition pour que ceux-ci soient menés à bien avant l'ouverture de la saison.

Un débat s'instaure sur les risques liés à la participation bénévole des élus à des travaux pour le compte de la commune. Monsieur le maire délégué reconnaît un risque, mais pense qu'il faut l'assumer raisonnablement pour que les choses avancent.

Régis Gautier regrette que le Conseil Communal n'ait pas été associé à une réception des travaux avec l'Association des Amis de Gaston Floquet, eu égard à l'importance des investissements réalisés par la commune. Monsieur le maire délégué rappelle la manifestation organisée par l'association pour le vernissage de l'exposition de l'été 2016, le 8 Juillet dernier. Les modalités d'invitation pour les manifestations à venir seront revues avec l'association pour assurer une meilleure information auprès des membres du Conseil Communal.

- ✓ Murs du cimetière : Monsieur le maire délégué informe le Conseil Communal de la restauration, au printemps, de deux murs extérieurs du cimetière, assurée par Régis Gautier et l'employé communal.
- ✓ Station de traitement des eaux usées, au Bourg : l'entreprise Voisin procède actuellement à la réfection des murets des bassins.
- ✓ Pose d'une conduite par le SAEP de Champfleur, au Bourg : Monsieur le maire délégué évoque les travaux en cours pour relier Ancinnes au réseau du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Champfleur-Gesnes. Ces travaux perturbent depuis presque un mois la circulation dans le bourg, et les demandes réitérées de remise en état de la route peinent à se faire entendre. Tout devrait rentrer dans l'ordre avant le départ en congés de l'entreprise, dans une semaine.
- ✓ Travaux de voirie : les travaux d'assainissement par l'entreprise Martin sont terminés. Les travaux de voirie confiés à l'entreprise Colas sont, une nouvelle fois, reportés. Ils devraient commencer fin Août. Le Conseil Communal regrette cet état de fait.
- ✓ Atelier communal : suite au dernier cambriolage, l'entreprise Lelièvre, d'Ancinnes, a établi un devis pour la réparation des portes et leur renforcement. Ce devis a été signé par Monsieur le maire, la réparation devrait intervenir prochainement. Le Conseil Communal rappelle son souhait qu'une réflexion soit menée, au niveau de Villeneuve en Perseigne, sur la sécurité des bâtiments communaux.

Travaux en attente :

- ✓ Curage du plan d'eau à la Charmille : L'opération n'a pas été budgétée pour 2016, elle sera à nouveau sollicitée pour 2017. Ce délai pourrait être utilisé à s'informer sur les meilleurs aménagements possibles (entourages, protections, ...).
- ✓ Panneaux de police : nos demandes à la commune de Villeneuve en Perseigne sont restées sans suite. Il n'a donc pas été possible de mettre en application les arrêtés municipaux relatifs au stationnement des poids-lourds au Buisson et la limitation de la vitesse des véhicules Rue aux Chèvres. Le Conseil Communal regrette cet état de fait.

- ✓ Cimetière : le plan du cimetière disponible à la mairie n'est pas à jour, et les numérotations sont différentes entre le plan et le registre. Dominique Cante et Laetitia Nouzille vont mettre à jour ces éléments, et ces données seront enregistrées à l'aide d'un logiciel disponible sur Segilog (outil informatique en cours de mise en place à la mairie). Ces opérations pourraient permettre, à terme, de récupérer des emplacements dans le cimetière.

RAPPORT DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

- ✓ Dominique Cante évoque le dernier Conseil d'Ecole de La Fresnaye sur Chédouet, où la baisse des effectifs pourrait entraîner une fermeture de classe à la rentrée.
- ✓ Elle était également présente à une réunion à Alençon, en vue de préparer la candidature de la ville au statut de « Ville d'Art et d'Histoire ». Toutes les richesses patrimoniales de Villeneuve en Perseigne ont été incluses à l'inventaire de la Communauté Urbaine.
- ✓ Jean-Yves Jego représentait le Nord-Sarthe à l'Assemblée Générale du Parc Normandie-Maine, au cours de laquelle la Maison du Poiré a été inaugurée (à Barenton, dans la Manche).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ Il est demandé qu'une information soit donnée aux conseillers quand un chantier démarre sur la commune, de façon à pouvoir répondre aux éventuelles questions.
- ✓ Christian Camus demande la suite réservée à la plainte déposée pour le vol des panneaux indicateurs de la Renauderie et des Novalles. Monsieur le maire délégué s'en informera.
- ✓ Un recensement doit avoir lieu sur la commune début 2017. Deux personnes sont nécessaires pour Saint Rigomer. Il est souhaitable que ces personnes connaissent la commune de Saint Rigomer, et soient à l'aise avec les outils informatiques. Une grande disponibilité est également nécessaire.
- ✓ Il a été constaté que la tombe de Gaston Floquet, au cimetière, était sale. L'artiste avait émis le souhait de n'avoir aucun aménagement sur sa tombe, il paraît néanmoins normal que la commune assure le nettoyage régulier de sa concession.

Fin de séance à 22h30

Fait et délibéré à la date ci-dessus

Ont signé les membres présents